

PROGRAMME DE FORMATION ACCUEIL ET INFORMATION DES USAGERS

MAJ 04/05/2024

Objectifs :

- ❖ Mettre en place les bonnes pratiques d'accueil et d'information
- ❖ Optimiser les conditions de prise en charge et de soin des usagers et de leur famille, selon les dispositions légales et réglementaires actuelles
- ❖

Programme :

- ❖ Cadre réglementaire
- ❖ Qualité du système de santé
- ❖ Démocratie sanitaire à l'hôpital
- ❖ Devoirs généraux des professionnels envers les patients, envers leurs confrères
- ❖ d'Information du patient
- ❖ La personne de confiance
- ❖ Dossier médical : contenu réglementaire, transmission et conservation

Durée :

Prix : 300,00 €

Public : Tout personnel

Prérequis : Tout personnel

Moyens pédagogiques :

- ❖ La formation se réalisera dans des locaux mis à disposition sur site. Une salle aménagée pour accueillir l'ensemble des participants et le formateur, sera mise à disposition à la date prévue.
- ❖ L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires...).
- ❖ Un certificat de réalisation sera délivrée à chaque participant.

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ Active et participative.
- ❖ Travaux de recherche et de construction de connaissances et d'outils en groupes partant de la fonction, des connaissances et l'expérience professionnelle des stagiaires.
- ❖ Analyse de situations professionnelles.
- ❖ Contextualisation-décontextualisation-recontextualisation (en lien avec des situations cliniques au sein de l'établissement).
- ❖ Auto évaluation, évaluation individuelle réflexive et collective.





ORGANISME DE FORMATION AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Modalités de suivi :

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Un certificat de réalisation sera délivrée à chaque participant

Validation : *Un certificat de réalisation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant*

Nos formateurs :

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr